

AVECinfo 2

Rapport du comité

Une accumulation de dossiers importants a occasionné de nombreuses rencontres, tant entre les membres du comité qu'avec les dirigeants pédagogiques de l'école.

Le Cin obligatoire, l'école dès trois ans, l'harmonisation des horaires Cyp-Cin, l'entrée dans la lecture, sont autant de sujets de réflexion qui ont animé les débats à la SPV et à la DGEO.

Des actions de défense plus syndicales, telles le juste paiement des périodes de travail à Lausanne ou la demande de suppression de la loi autorisant les dérogations d'âge qui permettent aux enfants étrangers déjà scolarisés dans leur pays d'être intégrés dans nos classes avant l'âge légal, ont également été menées.

Réunissant des délégués de la DGEO, de la HEP et de la SPV, un groupe de travail, formé suite à une résolution de l'AVMP concernant l'enseignement de la lecture, a été réuni pour mettre sur pied un projet intitulé « Enjeux et défis de la lecture ». L'AVECin, par le biais de sa présidente, est intégrée à la réflexion et suit la réalisation de l'opération.

L'Assemblée Générale du 5 avril, réunissant, dans un espace de dialogue, Mme Jacqueline Pellet, responsable d'unité à la DGEO, et les membres de l'Association a permis aux deux parties en présence d'échanger leurs préoccupations et leurs aspirations.

Enfin, le lien nécessaire entre le comité et les collègues de l'école enfantine s'est concrétisé par la création du premier « AVECinfo » qui devrait permettre une meilleure communication générale, une prise en compte facilitée des avis et positions des enseignantEs et une connaissance accrue des problématiques de ce cycle.

Mais encore...

L'école dès trois ans

Dans le premier bulletin paru au mois de septembre, le comité faisait part de ses réflexions concernant l'éventualité d'un cycle initial obligatoire et la nécessité d'y définir des visées pédagogiques plus précises.

Un nouveau questionnement à l'ordre du jour, celui d'un début de scolarité (non obligatoire) à trois ans, oblige, lui aussi, à définir clairement le rôle et les objectifs de l'école enfantine. Le comité, interpellé dernièrement sur le sujet, n'a pas pris position face au bien-fondé de cette proposition, mais considère qu'à l'heure actuelle, ni les conditions structurelles, ni la formation des enseignantEs, ne permettent d'envisager une prise en charge d'élèves aussi jeunes dans les écoles enfantines vaudoises. (Lire, à ce sujet, le point de vue de la psychiatre et psychanalyste Dora Knauer dans le journal « Construire » du 30 septembre 2003)

Lecture au Cin

Dans le cadre du projet « Enjeux et défis de la lecture » cité plus haut, le comité a mené sa propre réflexion sur l'entrée dans la lecture.

Faut-il une méthode ? des méthodes à choix ? des pistes d'entrée dans la lecture spécifiquement conçues pour les enfants de cet âge ?

Convaincus que les élèves abordent cet apprentissage de manières diverses, à des âges différents et que le travail préalable est des plus important, les membres du comité sont plutôt favorables à un document incluant des pistes d'entrée dans la lecture incluant cette approche. Une part essentielle de théorie présentant les résultats de la recherche ainsi que quelques exemples d'activités touchant les domaines spécifiques abordés constitueraient ce dossier. Des cours de formation continue à large échelle devraient évidemment en accompagner la mise en circulation.

Une réflexion sur l'harmonisation des pratiques émerge dans le canton qui a vu divers Etablissements réunir les enseignantEs du Cin dans le but de définir une politique commune des apprentissages. Ces rencontres ont permis une « revisite » collective des objectifs du Cin et tenté l'instauration d'une concordance dans les activités proposées aux élèves. On ne peut que se réjouir de telles initiatives, et souhaiter les voir se multiplier...

Débat

L'harmonisation des horaires Cin-Cyp dont le but est de permettre une meilleure correspondance entre vie familiale et vie scolaire ne peut se faire sans toucher au temps de travail des enseignantEs du cycle initial. Demande forte d'une partie des parents, elle doit être prise en considération et autoriser un changement d'usage. Une 24^{ème} période, généralisée sur le plan vaudois, rémunérée, permettrait, dans certains cas, une harmonisation plus facile des début et fin d'école au Cin et au Cyp. Divers modèles d'horaires entrant dans un cadre légal défini par le canton (heures limites des début et fin d'école) pourraient alors entrer en vigueur. Le choix serait laissé aux Conseils d'Etablissement qui, selon les exigences locales, pourraient opter pour une répartition de ces 24 périodes sur 4 jours ou 4 jours et demi. Ce projet, actuellement à l'état d'ébauche, prévoit une large consultation des partenaires de l'école, et un accord conduirait à une demande de modification de la loi scolaire.

Si le comité pense qu'une entrée en matière est envisageable, il estime que ce projet doit être élaboré en tenant compte de divers paramètres :

-> Le lien avec la DECFO (DEscription et Classification des FONctions) qui prévoit, en principe et à notre connaissance, une seule fonction pour tous les enseignantEs généralistes (actuellement 28 périodes). Dans ce cas, les enseignantEs du Cin seraient dans l'impossibilité d'obtenir un emploi à temps complet et leur rémunération s'élèverait au 24/28^{ème} d'un salaire complet. Il serait alors nécessaire d'offrir une possibilité de travail à temps plein aux personnes qui le désirent.

-> La possibilité d'un statut particulier pour la fonction d'enseignantE du cycle initial qui se verrait rémunérée différemment des maîtres primaires.

-> La revendication SPV de 25 périodes pour tous en réponse au postulat Rapaz (28 périodes pour tous)

-> La question du mercredi matin sans élèves qui, bien que n'influant pas en principe sur l'élaboration de ces nouveaux horaires, divise encore les enseignants.

En l'état, le comité doit connaître la position des membres de l'Association face à un éventuel passage à 24 périodes tel que décrit plus haut.

Le Cin obligatoire

Dans le but de clarifier les positions de l'AVECin quant à l'opportunité d'un cycle initial obligatoire, Corinne Cornamusaz, répondante Cin à la DGEO, partagera ses réflexions avec l'assemblée et précisera les objectifs que l'Institution, en lien avec le PECARO, pourrait attendre d'une telle école, ainsi que les éventuels changements que cela impliquerait. Le comité désire débattre des avantages (ou des inconvénients) d'un tel projet et entendre les souhaits ou les craintes de ses membres .